

La politique du gouvernement norvégien concernant l'octroi de concessions d'exploration et de production est directement liée à la coopération industrielle en Norvège, ce qui inclut la recherche et le développement. Les programmes de coopération ne se limitent pas au secteur pétrolier, mais englobent diverses activités comme la pisciculture et l'exploration minérale sur terre.

La société pétrolière d'État STATOIL, dont le siège social est situé à Stavanger, est devenue la principale entreprise pétrolière de la Norvège. Elle détient un intérêt minimal de 50 % dans toutes les concessions qui sont octroyées depuis 1974, après que des mesures législatives eurent été adoptées à cet effet.

Transport maritime

La marine marchande de la Norvège est la sixième en importance au monde avec ses 33,9 millions de tonnes de port en lourd. Environ 61 % de la flotte est composée de navires-citernes. Le transport maritime représente environ 20 % des revenus nationaux annuels de provenance étrangère. À l'heure actuelle, environ 30 % du tonnage affecté au transport maritime de la Norvège est inutilisé en raison d'une surcapacité mondiale de tonnage.

Produit national brut

En 1980, le taux de croissance du PNB de la Norvège était de 3,9 % et le compte courant de la balance des paiements enregistrait un excédent de 17 400 millions de KRN.

Commerce extérieur

La Norvège est membre de l'Association européenne de libre-échange (AELE), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du GATT et d'autres organisations économiques internationales. Un accord de libre-échange conclu par la Norvège et la CEE est entré en vigueur le 1^{er} juillet 1973. À l'exception de certains produits (par exemple, le papier, pour lequel une période plus longue a été négociée), un accord de libre-échange industriel a été conclu avec la CEE le 1^{er} juillet 1977.